

**CHSCT-D de l'Allier**

**Compte rendu de la séance du 19 juin 2015**

**Membres présents :**

Représentants de l'Administration :

Madame Marylène BLONDEAU - Secrétaire Générale de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Allier

Représentants du personnel :

Titulaires :

Monsieur Vincent PRESUMEY, Professeur agrégé d'Histoire et de Géographie au Lycée Banville à Moulins - Représentant de la FSU

Monsieur Jérémie MAUREL, PE à l'école élémentaire de Louroux de Bouble - Représentant de la FSU

Monsieur Alain TAILLANDIER, SAENES au Lycée Paul Constans à Montluçon - Représentant de la FNEC FP FO

Suppléants :

Monsieur Jean-Claude JAVIONS, Professeur Certifié au Lycée de Presles à Cusset - Représentant de la FSU

Madame Juliette GRAND, Professeur au Collège de Bourbon l'Archambault - Représentante de la FSU

Madame Emilie LAURENT, PE, brigade rattachée à l'école Georges Sand à Varennes s/Allier Représentante de l'UNSA

Madame Mireille BURTIN, Gestionnaire Agent Comptable au Lycée Banville à Moulins - Représentante de l'UNSA

**Experts présents :**

Madame Isabelle FRANCOISE, Chef de Division (Division des Affaires Générales et de la Réglementation) DSDEN de l'Allier

Madame Céline BONNET, SAENES (Division des Affaires Générales et de la Réglementation) DSDEN de l'Allier

Monsieur Christian PEYMAUD, Expert - Inspecteur Santé et Sécurité au Travail de l'Académie de Clermont-Ferrand

Madame le Docteur Sylvie FAURON, Médecin de prévention au Rectorat

### **Membres absents excusés :**

Monsieur Jean-René LOUVET, Directeur Académique de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Allier

Madame Sandrine MONIER, PE à l'école maternelle Paul Lafargue à Montluçon - Représentante de la FSU

Madame Laure GEBEL, Adjoint Technique de Laboratoire au Lycée Jean Monnet à Yzeure - Représentante de la FSU

Madame Véronique GRUMEAUX-TOURNAIRE, Adjoint Technique de Laboratoire au Lycée Albert Londres à Cusset – Représentante de la FSU

Madame Delphine BALANSARD, Professeur d'EPS au Collège Lucien Colon de Lapalisse - Représentante titulaire de l'UNSA

Madame Véronique MAILHAC, Infirmière au Collège Jean-Jacques Soulier à Montluçon - Représentante de l'UNSA

Monsieur Thierry COLOMBET, Conseiller de Prévention Départemental

Monsieur Clément DUCOUT, Assistant Social des Personnels de l'Allier

Madame la Secrétaire Générale ouvre la séance à 14 heures 15. Elle informe les membres présents qu'à compter du 22 juin prochain, Madame Annie Derriaz est nommée DASEN de l'Allier en remplacement de Monsieur Jean-René LOUVET.

Elle présente l'ordre du jour qui est le suivant :

- I Approbation du PV du CHSCT-D du 31 mars 2015 ;
- II Bilan de la journée de formation à la visite d'établissement au Collège François Villon à Yzeure le 1<sup>er</sup> juin 2015 ;
- III Présentation et mise en œuvre du protocole de visite d'établissement par les membres du CHSCT-D ;
- IV Programmation de visites d'établissement/thèmes à préciser ;
- V Mise en place d'un lien entre les deux instances que seront le CHSCT-D Education Nationale et le CHSCT03 (Conseil Départemental) ;
- VI DUERP : compte rendu de la mise en œuvre à la DSDEN de l'Allier et au Pavillon des Marronniers (réunion d'information le 29 mai 2015) ;
- VII Calendrier prévisionnel 2015/2016.

### **I Approbation du PV du CHSCT-D du 31 mars 2015**

Une observation est faite en page 4 du PV et porte sur le point suivant qui appelle une correction :

- au paragraphe « visites d'établissement /besoins en formation », ligne 5, il convient de lire « du collège Jules Ferry à Montluçon au lieu de Vichy ».

Madame la Secrétaire Générale précise aux membres que cette modification sera apportée.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

## **II Bilan de la journée de formation à la visite d'établissement au Collège François Villon à Yzeure le 1<sup>er</sup> juin 2015 ;**

Monsieur Taillandier fait lecture du document de synthèse relatif au déroulement de la visite de l'établissement. Le bilan est clairement exposé et n'appelle pas de remarques particulières ; il sera transmis pour information par l'Administration au Chef d'établissement.

## **III Présentation et mise en œuvre du protocole de visite d'établissement par les membres du CHSCT-D ;**

Les membres informent Madame la Secrétaire Générale que l'étude est en cours ; le travail est avancé mais il mérite d'être finalisé. Une réunion est prévue par les représentants des personnels le 15 septembre pour conclure la mise en œuvre du protocole.

## **IV Programmation de visites d'établissement/thèmes à préciser**

Un calendrier prévisionnel des visites d'établissement incluant le calendrier prévisionnel du CHSCT-D pour l'année 2015/2016 comme suit est présenté par les représentants des personnels qui insistent sur le lien indissociable entre les deux, garantissant ainsi l'adéquation entre le rôle du CHSCT-D et la projection temporelle des visites prévues.

### **Réunion des représentants : mardi 15 septembre local UNSA Moulins**

- finalisation du protocole

- passation secrétariat

(faire convocation syndicale pour les membres de CHSCTD au nom des journées dues pour CHS)

### **CHSCTD : jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015**

préparation des visites

**Visite d'établissement** au collège Jean-Jacques Soulier à Montluçon fin novembre

**Visite d'établissement** au collège du Donjon en janvier

### **CHSCTD : vendredi 29 janvier 2016**

bilan des visites

préparation des visites suivantes

**Visite d'établissement** à l'école primaire Pierre Coulon à Vichy en mars

**Visite d'établissement** au collège Jules Ferry à Montluçon début mai

### **CHSCTD : lundi 30 mai 2016**

bilan des visites

préparation des visites suivantes

Madame Blondeau rappelle la situation passée délicate de certains établissements et souhaite que les visites soient plus bénéfiques que néfastes pour les communautés éducatives.

Concernant les visites d'école elle souligne qu'il convient d'y associer les IEN de circonscription, les conseillers pédagogiques et assistants de prévention. Elle précise que l'école Pierre Coulon à Vichy, concernée par un PPMS, a été incluse dans le projet « l'Allier en crue » piloté par Monsieur Colombet dont elle souligne l'implication.

Enfin, elle précise qu'il reste à définir le protocole des visites et les axes directeurs pour mener à bien ces visites et que les thèmes restent à arrêter.

Monsieur Taillandier rappelle et insiste sur le fait que les thèmes abordés lors des visites d'établissements seront l'ensemble de la thématique du CHSCT D et souligne que les visites des établissements se feront sur une journée s'il y a lieu.

## **V Mise en place d'un lien entre les deux instances que seront le CHSCT-D Education Nationale et le CHSCT03 (Conseil Départemental)**

Madame Blondeau précise qu'elle a rencontré Madame Marchand, Directrice des Ressources Humaines au Conseil Départemental de l'Allier. Au cours de cet échange, la visite du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au Collège Anne de Beaujeu à Moulins a été évoquée et a laissé un bon souvenir partagé.

Madame Blondeau indique que rien ne s'oppose à créer ce lien entre les deux instances mais qu'il convient de trouver des portes d'entrées communes en définissant quels sont les thèmes à travailler ensemble.

Monsieur Taillandier rappelle les souhaits des représentants des personnels portant d'une part, sur la présence d'un membre sur site et d'autre part sur une information partagée.

Monsieur Prémey rappelle sa demande portant sur l'échange des procès-verbaux des CHSCT entre les deux instances.

Monsieur Peymaud souligne en effet l'importance à prendre en compte ce partage d'informations.

## **VI DUERP : compte rendu de la mise en œuvre à la DSDEN de l'Allier et au Pavillon des Marronniers (réunion d'information le 29 mai 2015)**

Madame Françoise indique aux membres présents la procédure retenue pour la mise en œuvre du DUERP au sein de la DSDEN de l'Allier et du Pavillon des Marronniers afin de répondre aux directives ministérielles.

Elle informe qu'une réunion d'information portant également sur la méthode et les outils, a eu lieu le 29 avril 2015 à la DSDEN de l'Allier, à laquelle étaient conviés les responsables d'unités de travail que sont les Chefs de Division ainsi que Monsieur Philippe Ducloux, IEN ASH, représentant les IEN des circonscriptions de Moulins 1 et 2 et Monsieur Clément Ducout, représentant les personnels des services médicaux et sociaux.

Elle précise qu'un questionnaire a été soumis à chaque agent et que le document unique, calé sur l'architecture de celui du Rectorat, a été remis à chaque responsable d'unités de travail, chargé de travailler en lien avec son équipe à l'élaboration du DUERP et d'en faire retour au service de la DAGIR pour mi-juillet.

La DAGIR procédera ensuite à la synthèse et animera une seconde réunion en septembre portant sur la hiérarchisation et la priorisation des risques.

Madame Blondeau souligne que la méthode retenue est simplifiée et non exhaustive, dont la base s'appuie sur la même méthode que celle des écoles du premier degré.

## **VII Calendrier prévisionnel 2015/2016.**

Madame Blondeau demande aux représentants des personnels de bien vouloir lui transmettre le calendrier proposé au point IV du PV.

## VIII Questions diverses

Monsieur Maurel rappelle la demande portant sur la mise en place du PPMS et plus précisément sur la procédure à suivre et l'outil à mettre en œuvre. Il souligne que les écoles sont démunies pour répondre à cette demande et qu'il faudrait une journée de formation pour permettre l'élaboration dudit document. Madame Laurent s'associe à cette demande.

Madame Blondeau souligne que certaines écoles ont pu mettre en place leur PPMS mais que d'autres n'ont pu le faire compte tenu que toutes les communes n'ont pas établi leur document.

Elle précise que la démarche d'élaboration du PPMS concerne tous les enseignants et pas seulement les directeurs et directrices d'école. Elle rappelle qu'il est nécessaire de prendre l'attache du CPD EPS pour élaborer ce document et indique que ce sujet sera inscrit à la fois à l'ordre du jour du prochain CIEN le 30 juin, et à celui du Conseil Départemental de Formation qui se tiendra le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Monsieur Peymaud rappelle que la procédure est simple. En métropole, il convient de recouper les risques principalement d'inondations et climatiques et de suivre le plan suivant : identification des priorités et élaboration d'une fiche réflexe de crise simple. Il souligne qu'il faut véritablement mettre en place une culture individuelle du risque.

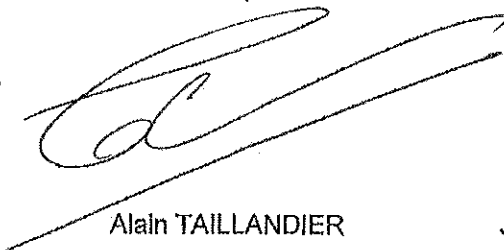
La séance a été levée à 15H00.

La secrétaire de séance



Isabelle FRANCOISE

Le secrétaire adjoint de séance



Alain TAILLANDIER

Le Directeur Académique



Jean-René LOUVET